

Communiqué de presse

Campagne de visites parlementaires pour un droit de regard dans les lieux d'enfermements des étrangers – du 7 au 31 mars 2011

Europe et Afrique: DIX VISITES DANS LES CAMPS DE LA HONTE

Dans le cadre de sa campagne « Pour un droit de regard dans les lieux d'enfermement », le réseau euro-africain Migreurop a lancé le 7 mars 2011 sa deuxième campagne de visites de parlementaires des centres de rétention [1]. Après une première campagne de visites en 2009 ; des parlementaires nationaux et européens ainsi que des militants associatifs ont pu visiter 10 lieux d'enfermement, en Allemagne, Espagne, Italie, France et Mauritanie.

Cette deuxième campagne de visites a notamment été organisée, afin de pouvoir faire un état des lieux de la transposition de la directive retour 2008/115/CE de l'UE. Cependant, il semble un peu tôt pour mesurer complètement les impacts de ce texte sur l'enfermement des étranger-ère-s, la directive n'ayant pas été transposée par tous les états membres. Toutefois il est déjà possible d'annoncer que si la directive contient quelques dispositions plus favorables aux étranger-ère-s que dans certaines législations nationales, dans de nombreux pays européens, elle représente une régression pour les droits des migrant-e-s.. Plus important encore, elle contribue à la systématisation du processus d'enfermement en vue de rationaliser les expulsions et reste bien la « directive de la honte ».

L'objectif de cette seconde campagne du réseau Migreurop, qui a demandé en 2010 la fermeture des camps d'étranger-ère-s en Europe et au-delà, visait à faire connaître les conditions d'enfermement des migrant-e-s et les violations systématiques de leurs droits. Les différentes visites effectuées ont également permis de mettre en lumière des difficultés matérielles ainsi que le manque de transparence sur la réalité de ce qui se passe à l'intérieur des centres. En mettant ainsi en évidence les effets néfastes et répressifs de la détention des migrant-e-s, la conclusion des différentes visites, ne fait que confirmer l'illégitimité de la rétention et la nécessité de fermer les lieux d'enfermement. Ce qui a pu être affirmé sans détours par certaines délégations à l'issue de leur visite.

Vous trouverez sur le site de Migreurop (<http://www.migreurop.org/article1903.html>) un résumé de chaque visite ainsi qu'un document d'analyse qui regroupe les principales conclusions de cette seconde campagne.

Contact presse : +33 1 53 27 87 81
contact@migreurop.org

¹ Dans le cadre de la campagne « Pour un droit de regard dans les lieux d'enfermement des étrangers », le réseau Migreurop avait invité une première fois, du 30 janvier au 7 février 2009, des parlementaires de plusieurs pays à se rendre dans les lieux d'enfermement d'étrangers afin d'y exercer leur droit de regard. Voir dossier : <http://www.migreurop.org/rubrique276.html>